

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC

À L'HÔTEL DE VILLE DE CÔTE SAINT-LUC – 5801, BOULEVARD CAVENDISH

JEUDI 16 JUIN 2016 À 20 H

---

**1. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

- a. Séance spéciale du Conseil municipal du 9 mai 2016 à 19 h 53
- b. Séance ordinaire du Conseil municipal du 9 mai 2016 à 20 h
- c. Séance spéciale du Conseil municipal du 16 mai 2016 à 18 h
- d. Séance spéciale du Conseil municipal du 30 mai 2016 à 19 h

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**

**4. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES**

- a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- b. Services financiers
- c. Services juridiques et Greffe
- d. Loisirs et Parcs
- e. Affaires publiques, Communications et Technologie de l'information
- f. Protection civile
- g. Travaux publics
- h. Ressources matérielles
- i. Développement urbain
- j. Service d'incendie
- k. Police (avril et mai 2016)

**5. FINANCES**

- a. Résolution pour confirmer la réalisation complète de l'objet des règlements et l'annulation de plusieurs soldes résiduaire
- b. Résolution pour l'approbation des dépenses pour le mois de mai 2016

**6. RESSOURCES HUMAINES**

- a. Changement de statut du contremaître Arboriculture, de poste cadre en vertu d'un contrat à période fixe, à poste cadre permanent
- b. Nomination d'un préposé aux permis – poste permanent, col blanc – Service du développement urbain
- c. Nomination d'un préposé aux communications sociales – poste permanent, col blanc – Service des finances
- d. Embauche d'étudiants pour l'été – Service des communications et des affaires publiques et Service du développement urbain
- e. Autorisation d'embaucher la firme Borden Ladner Gervais LLP, pour représenter la Ville pour deux (2) griefs déposés par le « Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal » portant les numéros de dossier 15-0107 et 16-1080
- f. Embauche d'employés – poste auxiliaire, col blanc – Service des loisirs et des parcs
- g. Embauche d'employés à temps partiel – poste auxiliaire, col bleu – Service des travaux publics

## **7. SERVICES JURIDIQUES/GREFFE**

- a. Règlement intitulé : « Règlement 2370-2 pour amender le Règlement 2370 intitulé : « Règlement concernant la délégation de pouvoir aux gestionnaires et aux employés de la Ville » afin d’attribuer un pouvoir de dépenser jusqu’à 3 000,00 \$ au directeur adjoint des loisirs et des parcs » »
  - Adoption
- b. Règlement 267-4 à être intitulé: « Règlement 267-4 amendant le Règlement 267 concernant les chiens afin d’augmenter de 5,00 \$ le coût de la licence annuelle pour chien »
  - Avis de motion
  - Résolution pour renoncer à la lecture du règlement
- c. Nomination du conseiller Steven Erdelyi comme maire suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2016
- d. Annulation d’emprunt – Règlement 2443 intitulé : « Règlement 2443 autorisant un prêt de 1 365 000,00 \$ pour la rénovation et la modernisation de la station de pompage située sur le chemin de la Côte-Saint-Luc »
- e. Règlement 2321-2 à être intitulé : « Règlement 2321-2 amendant le Règlement 2321 intitulé : « Règlement sur la vitesse dans les rues » afin de réduire la limite de vitesse sur le Chemin Fleet de 50 km/h à 40 km/h »
  - Solution pour renoncer à la lecture du règlement
  - Adoption
- f. Opposition à soumettre les organismes sans but lucratif au projet de loi no 56 intitulé : « Loi sur la transparence en matière de lobbyisme »

## **8. LOISIRS ET PARCS**

- a. Règlement 2471 à être intitulé : « Règlement 2471 créant la grille des tarifs pour les activités culturelles, sportives et de loisirs pour l’automne et l’hiver 2016-2017 »
  - Avis de motion

## **9. TRAVAUX PUBLICS**

- a. Octroi d’un contrat pour l’achat d’asphalte et de pierre, et l’élimination de béton usagé (C-20-16)

## **10. RESSOURCES MATÉRIELLES**

- a. Protocole d’entente entre la Ville de Côte Saint-Luc et la Ville de Hampstead concernant les mesures d’atténuation de la circulation sur le chemin Fleet
- b. Autorisation pour adopter un contrat de location pour un lot vacant adjacent au site de construction sur The Avenue (K-50-16)

## **11. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L’INGÉNIERIE**

- a. Gestion déléguée de travaux locaux d’aqueduc et d’égout sous le numéro d’appel d’offres C-20-12 – Autorisation d’exercer l’année optionnelle 2017
- b. Octroi de services d’entrepreneur pour travaux de resurfaçage de rue – courbe Fleet (C-21-16)

## **12. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE LA PLANIFICATION URBAINE**

- a. Règlement pour amender le Règlement 2275 intitulé : « Règlement amendant le Règlement consolidé de construction n° 2088, le règlement de zonage 2217 de la Ville de Côte Saint-Luc, le règlement régissant les opérations cadastrales n° 2089, le règlement concernant les dérogations mineures n° G-18-0005, le tout afin de modifier les tarifs relatifs aux demandes de dérogations mineures, aux demandes d’opération cadastrale, aux demandes de permis et certificats, et afin d’instaurer de nouveaux tarifs concernant d’autres règlements de la Ville de Côte Saint-Luc »
  - Avis de motion
  - Résolution pour renoncer à la lecture du règlement 2275-1

**12.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

- a. 5861 Shalom
- b. 6860 Banting

**12.2 Dérogations mineures**

- a. 5607 Chamberland
- b. 5609 Melling
- c. 5885-5887 Marc Chagall
- d. 6711 Charest
- e. 6860 Banting
- f. 6025 Tommy Douglas
- g. 6872 Holland
- h. 7494 Briar

- 13.** Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

**14. AUTRES AFFAIRES EN COURS**

**15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**